

Nous rendons compte dans cette lettre des principaux points traités au cours du CA du 18 octobre.

Le CA précédent, qui s'est déroulé le **4 octobre**, était notamment consacré à la **présentation des bilans des services communs** (Scuio-IP, CIAM, PUM, SED, MIN, SUAPS, SFCA, SCASC). Ceux-ci ont permis aux élu·es de se représenter la richesse et la qualité des activités qui y sont menées.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris pendant le mandat, les élu·es ont pris connaissance du **compte-rendu d'exercice annuel des délégations** données à la Présidente par le CA en matière de conventions, marchés et actes juridiques (contentieux et transactions).

MISSION ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Les porteur·ses de la mission de préfiguration du dispositif éthique, déontologie et intégrité scientifique (EDIS) ont présenté leur rapport en CA, après l'avoir présenté à la CR, au CHSCT et au CT. Cette mission, coordonnée par Laure Ortiz, professeure de droit public, extérieure à l'UT2J, répond à **l'obligation qui est faite aux établissements de désigner un·e déontologue et d'assurer la diffusion d'une culture de l'EDIS**.

La présentation a repris les deux volets du rapport, qui élabore des scénarios d'installation dans l'établissement d'un dispositif EDIS répondant aux besoins très importants de la communauté en termes de conseil, recueil des alertes, protection des personnes. Le rapport dessine également une première cartographie des risques identifiés sur la base d'une **enquête menée à l'UT2J auprès d'environ 80 membres du personnel**.

Parmi les recommandations formulées, la mission privilégie un **scénario qui associe un·e référent·e déontologue et un collègue en charge des missions EDIS**. Le·La référent·e déontologue doit disposer d'une capacité d'action, d'un capital de confiance, et d'une culture du respect des règles et de l'équité. Le rapport recommande, afin de garantir ces trois caractéristiques, que cette fonction prenne la forme d'un emploi d'agent·e administratif·ive qui y soit principalement consacré·e. C'est également la recommandation qui a été faite aux universités par le ministère.

La cartographie des risques s'organise en trois grandes catégories (recherche et publications scientifiques, enseignement, personnels BIATSS), et met en avant les points d'alerte principalement identifiés à ce jour, parmi lesquels, à titre d'exemples : l'encadrement doctoral, la protection des données personnelles, l'activité d'enseignement et les nombreux risques qu'elle peut générer (abus d'autorité, favoritisme, harcèlement, prise en compte insuffisante des situations de handicap, etc.), la question de la neutralité politique, le manque de repères en termes de droits et de devoirs, etc.

FONDS CVEC

Le Vice-président de la CFVU a présenté le **projet de répartition des fonds CVEC** (contribution vie étudiante et de campus) pour l'année 2023.

Rappelons que ces sommes perçues à l'inscription des étudiant·es sont réparties entre le CROUS et les établissements universitaires. L'UT2J perçoit **62€ par étudiant·e en 2023** (soit 1€ de plus qu'en 2022). Les actions possibles définies par le ministère concernent **l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es ainsi que le financement de la médecine préventive**, avec des planchers définis nationalement sur les différents secteurs.

Si les sommes sont stables par rapport à l'an dernier, le budget présenté résulte d'une **simplification de la typologie**. Ainsi, la ventilation définie sur la base de cette contribution individuelle étudiante se fait désormais selon six volets : politique sociale, accueil et vie associative, action culturelle, action sportive, santé et médecine préventive, projets pluriannuels.

FORUM DE LA RECHERCHE

Le premier Forum de la recherche UT2J, qui s'est tenu à la Maison de la recherche le 14 octobre, a remporté un **grand succès**, rassemblant au cours de la journée plus de 500 visiteur-euses. Le plaisir de se retrouver dans une atmosphère conviviale était manifeste. Les participant-es ont pu découvrir une grande **diversité d'activités de recherche et d'appui à la recherche**, présentées sous des formats variés, souvent ludiques, sur des stands ou à travers la visite de plateformes expérimentales. De nouvelles perspectives ont été ouvertes pour la recherche lors de la **table ronde** de l'après-midi.

Cette journée a permis à la communauté UT2J dans son ensemble de compléter sa **compréhension de ce que font les chercheur-es et les autres personnels de la recherche**. Elle a été également l'occasion de montrer ces activités à nos partenaires extérieurs : représentant-es des autres établissements du site, des organismes nationaux de recherche, de l'État et des collectivités, etc., qui ont parfois des difficultés à se représenter ce que sont les recherches en SHS-ALL.

La Présidente a salué le travail réalisé, sous l'impulsion de la Vice-présidente recherche, par les personnels de la DAR, la MIN, la DSI, le SCD, les PUM. Elle a également souligné la forte implication des membres des unités de recherche et relayé le souhait exprimé par beaucoup que cet évènement puisse s'installer durablement dans notre université.

DROCC (DATACENTER RÉGIONAL OCCITANIE)

Le Vice-président délégué aux usages du numérique, accompagné du directeur de la DSI, a présenté l'avancée du projet de datacenter régional, labellisé par le MESR. **Le CA a confirmé l'engagement de l'établissement sur ce projet.**

Le DROcc permettra de **centraliser de façon plus sécurisée et efficace** (en termes de performance informatique et énergétique) les serveurs et les services de stockage et de calcul associés, qui seront disponibles de façon continue. L'établissement s'engage à utiliser tout ou partie des services du DROcc, à soutenir financièrement la mise en place du datacenter à hauteur de 34K€ pendant 3 ans et à mettre à disposition un mi-temps d'ingénieur système, anticipé depuis 2015 avec l'accord de la personne concernée.

Ce projet implique donc un effort financier spécifique sur les premières années, suivi d'un financement à l'utilisation qui ne devrait pas augmenter les coûts actuels et générera **les économies liées à la libération d'une salle machine actuellement dédiée.**

POINTS DIVERS

Le CA a voté une mesure spécifique concernant les 17 personnels logés par l'UT2J, visant à les protéger des conséquences de l'inflation sur leur facture d'électricité et de chauffage. **L'Université les fera ainsi bénéficier du bouclier tarifaire instauré par l'État.**

Un **accord de consortium entre l'ISTHIA et 5 autres partenaires** crée un réseau d'excellence des écoles universitaires du tourisme en France et permet de financer 400 places d'étudiant-es entre 2022 et 2024. L'ISTHIA est plus particulièrement en charge de favoriser le développement international au sein du consortium. Notons que ce consortium se forme à l'occasion des 35 ans de l'institut qui, avec ses 1000 étudiant-es, apparaît comme un acteur majeur du tourisme dans l'ESR.

Le CA a également voté une convention entre l'UT2J et l'IEP de Grenoble à pour le **déploiement de la démarche SAGHE** dans cet établissement. C'est la 14e convention de ce type autour de cette application conçue par les services de l'établissement (DSI et DEEP notamment). La constitution de ce réseau d'établissements démontre la capacité de l'UT2J à développer des outils performants que choisissent d'adopter d'autres établissements, et à en assurer l'accompagnement, tout en bénéficiant des retours d'expérience de ces partenaires.